2021 BULLETIN MUNICIPAL MONTHODON

LE MOT DU MAIRE / INFOS SERVICES / DÉMARCHES & RÉGLEMENTATION / INFOS BUDGET / TRAVAUX
ÉVÈNEMENTS SPORTIFS CULTURELS & FESTIFS / INFOS TÉMOIGNAGES / INFOS ÉCOLE / INFOS SÉNIORS
INFOS NATURE / INFOS BOUGER & S'ENGAGER

BOURG DE MONTHODON

BOURG DU SENTIER

THIBIERGE S.A.S.
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
HANDIBAT
02 54 46 11 79
RGE
QUALIFELEC
Z.A. La Tremblaie - HERBAULT

SAS Alain Renou
Un savoir-faire depuis 1979.
COUVERTURE
CHARPENTE
ZINGUERIE
ÉTANCHÉITÉ
ISOLATION
RESTAURATION PATRIMOINE
ARTIPÔLE
UNILIN
RGE QUALIBAT
Le Berloquet - 41800 LES HAYES
06 16 66 32 48 ou 06 88 90 95 15
alainrenou.sas@gmail.com

GUILLON
. TRAVAUX AGRICOLES
. TRAVAUX FORESTIERS
. TRANSPORTS porte engin & benne
" La Borde " - MONTHODON
Tél. 02 47 29 56 09
Email : claude-guillon@wanadoo.fr
Fax. 02 47 29 60 02

Vidanges SIVANC Assainissement
www.sivanc.fr
Société Intervention Vidanges Assainissement Non Collectif
- Vidange fosse toutes eaux
- Vidange bac à graisse
- Débouchage de canalisation à haute pression
- Entretien et maintenance des installations d'assainissement autonome
- Inspection caméra des réseaux d'assainissement
- Pompage
Intervention rapide
Matériel haute technologie
5, rue de l'Imbauderie - 37380 CROTELLES
Tél. 02 47 55 00 19 - Port. 06 09 73 82 86

Menuiserie Ebénisterie Souverain
M.E.S
06 11 26 13 46
www.mes-souverain.fr
Fabrication et Pose
Fenêtres - Portes - Portails - Escaliers - Cuisines
Dressings - Salles de bain - Parquets - Terrasses ...

HUBERT & FILS
La maîtrise des travaux durables
DÉMOLITION - TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENTS PRIVÉS ET COLLECTIFS - AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS - ANC - VIABILISATION - PARTICULIERS ET ENTREPRISES
ZA de l'Imbauderie 37380 CROTELLES
02 47 55 04 16 contact@hubertetfils.fr
www.hubertetfils.fr

tout à dom services
Services à Domicile
Château-Renault - Crotelles - Saunay...
DEVIS GRATUIT
MÉNAGE / REPASSAGE
AIDE AUX SENIORS
GARDE D'ENFANTS
ENTRETIEN DE JARDIN
50% de réduction ou crédit d'impôts
tout à dom RECRUTE
02 47 76 15 42
www.toutadomservices.com
services à la personne

— LE MOT DU MAIRE

C'est avec une certaine émotion que je m'adresse à vous pour la première fois en tant que Maire.
Dans ce contexte si particulier de cette crise sanitaire, un nouveau conseil a été élu cette année dès le premier tour. Le conseil municipal et moi-même tenons à vous remercier, à travers ce mot, de vous être déplacés nombreux pour élire le nouveau conseil, qui va vous représenter pendant six ans, faute de pouvoir le faire de vive voix, …
Nous tenions également à remercier l'ancien conseil municipal qui a fait vivre Monthodon et qui continue grâce aux nombreux projets qu'ils ont initié et que nous continuerons, comme les travaux de voirie et la rénovation de la salle Eva Paris.
Le contexte sanitaire actuel n'a par contre pas permis de continuer le projet de réhabilitation de la lagune et la fin des travaux de reprise des concessions dans le cimetière que nous reportons à l'année prochaine.
En 2021, nous pourrons poursuivre ces deux projets, ainsi que commencer les travaux du café associatif. En parallèle, les travaux de voirie continueront selon le planning défini sous l'ancien mandat et l'embellissement de nos bourgs également.
L'année 2020 a également été l'année de l'enquête publique du PLUi que vous avez été nombreux à consulter. Ce document d'urbanisme sera prochainement soumis au vote de la Communauté de Communes du Castelrenaudais.
Je tiens à saluer l'ensemble des agents communaux pour l'accueil et l'aide qu'ils nous ont apportés lors de notre entrée dans cette nouvelle vie d'élus et à les remercier de leur investissement auprès des Monthodonnaises et Monthodonnais.
Enfin, en cette période de l'année, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter tous nos vœux de bonheur pour 2021.

Caroline DOARÉ, la Maire

CALENDRIER ÉVÉNEMENTIEL

DATES	LIEUX	ÉVÉNEMENTS
samedi 8 mai 2021	MONUMENTS AUX MORTS	Cérémonie de commémoration
jeudi 13 mai 2021	SALLE EVA PARIS	Fête du village organisée par les pompiers
vendredi 28 mai 2021	TOUTE LA COMMUNE	Fête des voisins
jeudi 11 novembre 2021	MONUMENTS AUX MORTS	Cérémonie de commémoration
samedi 4 décembre 2021	SALLE EVA PARIS	Banquet de la Sainte-Barbe et de la Sainte-Cécile par l'Union Musicale

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

16 mars : Laël BENDERDOUCH JOSEPH
2 juin : Mia MORIN
20 août : Olympe DESLIS
20 août : Théa NOYAU
28 août : Abby DEZÉ
28 octobre : Livio DANO
4 décembre : Roxane CLAUDON

DÉCÈS

23 février : Françoise BALDYROU, née LE FAOU
9 mars : Michel CHEVESSIER
31 mars : Lionel BELLANGER
20 mai : Patricia NIEDBALSKI née HERR
2 juillet : Christophe MARY
16 décembre 2020 : Gilles BENEVAUT

MARIAGES

11 janvier : Matthias MIGNON et Jason DOUET
1er août : Tiphaine LANDREAU et Guillaume GUILLON
21 septembre : Sophie MARCHENOIR et Stéphane DUBOIS
26 septembre : Anouchka ALEMBA et Kévin MOURIN

PACS

4 juillet : Marinette LESERRE et Éric BRETON
5 octobre : Sonia RIPPE et Joan GRANGER

— INFOS SERVICES

MAIRIE

1 rue du 8 mai 1945 – 37110 MONTHODON
02 47 29 56 05 / 06 36 19 95 59 (Urgence soir et Week-end)
contact@monthodon.fr - www.monthodon.fr
> Horaires :
Lundi : 9h00 – 12h00
Mardi : 9h00 – 12h00
Mercredi : fermé
Jeudi : 9h00 – 12h00
Vendredi : 9h00 – 12h00
Samedi (sauf vacances scolaires) : 9h00 – 12h00

AGENCE POSTALE COMMUNALE

1 rue du 8 mai 1945 – 37110 MONTHODON
02 47 29 56 05
> Horaires :
Lundi : 9h00 – 12h00
Mardi : 9h00 – 12h00
Mercredi : fermé
Jeudi : 9h00 – 12h00
Vendredi : 9h00 – 12h00
Samedi : 9h00 – 12h00

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

- DECOUARD Sophie : 02 54 89 30 98
- MOUTAULT Aude : 06 86 50 02 70

MICRO CRÈCHE DES HERMITES

235 rue de la Serpenterie – 37110 LES HERMITES

02 47 82 84 19

creche.les.hermites@achil.fr
> Horaires : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

SERVICES PÉRISCOLAIRES

Accueil des enfants scolarisés au sein du RPI MONTHODON – LES HERMITES de la maternelle au primaire, avant et après les heures scolaires au sein de la garderie située à l'école de Monthodon.
> Horaires :

Lundi : 7h30 – 9h00 et 16h40 – 19h10
Mardi : 7h30 – 9h00 et 16h40 – 19h10
Mercredi : fermé
Jeudi : 7h30 – 9h00 et 16h40 – 19h10
Vendredi : 7h30 – 9h00 et 16h40 – 19h10

Nous rappelons que ces services sont assurés par des agents techniques territoriaux qui ne sont pas qualifiés pour apporter leur aide en termes de travail scolaire et ne peuvent obliger un enfant à faire ses devoirs si ce dernier s'y oppose.

CULTE

La messe est célébrée le deuxième samedi des mois impairs à 18h30 en l'Eglise Saint-Étienne.

SERVICES INTERCOMMUNAUX

▸ CRÈCHE FAMILIALE :
Accueil au domicile d'une assistante maternelle agréée (employée par la Communauté de Communes).

Renseignements au 02 47 56 89 03

▸ MULTI ACCUEIL :
Accueil en collectivité en halte-garderie ou crèche.

Renseignements au 02 47 29 69 82

▸ RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES :

Services destinés aux assistantes maternelles indépendantes et aux parents.

Renseignements au 02 47 29 57 40

▸ ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT DE VILLEDÔMER :

Accueil des enfants de Monthodon le mercredi et pendant les vacances scolaires.

L'animation et l'organisation sont effectuées par le centre social Elan Coluche de Château Renault. Le transport aller – retour des enfants est assuré par les familles.

Inscription par courrier à la mairie de Villedômer ou par mail à l'Elan Coluche (elancoluche@ville-chateau-renault.fr).

Période d'ouverture :
Mercredi des semaines d'école : demi-journée ou journée complète avec repas.
La première semaine de chaque période de vacances scolaire (sauf en décembre).
Les 3 premières semaines de juillet.
La dernière semaine d'août.

▸ ORDURES MÉNAGÈRES :

Le traitement et la collecte des déchets est assuré par le SMICTOM d'Amboise.

Renseignements sur la collecte :

SMICTOM d'Amboise : 02 47 23 47 66

Renseignements sur le tri, la facturation, l'obtention de bac ou de composteurs :
Communauté de Communes : 02 47 29 57 40

En cas de départ en cours d'année, pensez à le signaler au service de la communauté de communes afin d'éviter des problèmes de facturation.

SYNDICAT D'EAU VALLÉE DE LA GLAISE

Mairie de Saint-Laurent-en-Gâtines - rue du 11 novembre - 37380 SAINT-LAURENT-EN-GÂTINES

02 47 29 83 98

valleedelaglaise@orange.fr

La compétence a été déléguée à l'entreprise SAUR :
02 44 71 05 50

ENEDIS

Numéro d'urgence : 09 726 750 37
Enedis à mes côtés (application Smartphone) : Informations sur les coupures en cours pour incidents ou travaux (hors événements climatiques).

PASSAGE DE COMMERCES

► BOUCHERIE - CHARCUTERIE :

Raymond CRUCHET : 06 15 94 00 63
Secteur de Monthodon et du Sentier : Passage le jeudi

Olivier LASNEAU : 02 54 85 00 85 / 06 88 50 50 69

Secteur de Monthodon : le mercredi 16h30 - 17h30
Autres lieux d'arrêt à la demande

► POISSONNERIE - PRIMEURS - CRÈMERIE :

Nicole JIMENEZ : 06 86 73 24 20
Arrêt à la demande
Secteur de Monthodon le mardi à 10h00 et 14h30 et le jeudi à 14h30
Secteur du Sentier le jeudi de 11h15 à 12h15

► MACHINE À PAIN :

M. et Mme SIDAINE : 02 47 55 08 50
dominique.sidaine@orange.fr
Sur le parking de l'école de Monthodon : 7 jours/7, 24h/24

► PIZZA :

Pizz à seb : 06 22 71 41 96 / https://pizzaseb37.fr
Sur le parking de l'école de Monthodon, le mardi à partir de 18h00

► COIFFEUR :

JD COIFF : 06 43 78 08 98

Sur le parking de l'école de Monthodon, les deux dernières semaines du mois (du mardi au samedi) de 9h00 à 21h00

GÎTES RURAUX ET CHAMBRES D'HÔTES

► *Côté Louis, côté Renée, Le Sentier*

02 47 29 53 88 - www.le-sentier.eu

► *Le Moulin*

02 47 56 21 13
https://www.gites-de-france.com/fr/centre-val-de-loire/indre-et-loire/le-moulin-37g18911

► *La Maréchalerie, Le Sentier*

02 47 29 61 66 - https://lamarechalerie.fr/

TARIFS COMMUNAUX

► SERVICES SCOLAIRES :

Repas de cantine	**3,40€ le repas**
Accueil périscolaire	**1,15€ la demi-heure**

► ASSAINISSEMENT :

Abonnement annuel	**97€ / HT**
Prix du m3	**1,30€ / HT**
TVA applicable	**10%**
Contrôle conformité	**0 €**

► CIMETIÈRE :

Concession funéraire, pour 30 ans	**184€ / m2**
Concession cinéraires sur 30 ans	**97€ / case**
Occupation du caveau provisoire pour 3 mois	**40€**
Occupation du caveau provisoire au-delà de 3 mois	**60€**

► LOCATION DE SALLES :

Salles	Prestations	Tarifs	
		Commune	Hors Commune
Eva PARIS	Salle	180€	360€
	Bar	31€	62€
	Salle en semaine	52€	104€
	Forfait vaisselle	38€	38€
	Caution de réservation	360€	360€
Stade	Salle	30€	60€
	Caution de réservation	100€	150€

L'école de Monthodon

Le Père Noël rend visite à la mairie

— DÉMARCHES

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

La pré-demande se fait en ligne sur le site internet : https://ants.gouv.fr

Un rendez-vous en mairie est alors à prendre dans une mairie d'une station biométrique.

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ - PACS

Vous devez vous adresser à la mairie du domicile.

MARIAGE

Vous devez vous adresser à la mairie du domicile.

BAPTÊME CIVIL

Vous devez vous adresser à la mairie du domicile.

RECENSEMENT NATIONAL

Le recensement est obligatoire pour les français, garçons et filles âgés de 16 ans, il permet la convocation à la journée défense et citoyenneté.

Vous devez vous présenter à la mairie de votre domicile, dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire, muni du livret de famille, d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

La mairie vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT à conserver précieusement qui vous sera réclamée pour vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

PERMIS DE DÉTENTION D'UN CHIEN SUSCEPTIBLE D'ÊTRE DANGEREUX

Le propriétaire ou le détenteur d'un chien susceptible d'être dangereux (chiens d'attaque [1ère catégorie] ou chiens de garde et de défense [2ème catégorie]) doit posséder un permis pour son animal (1 permis par chien).

Le dossier de demande de permis est à déposer à la mairie du domicile.

MINI-MOTOS ET MINI-QUADS

Une déclaration doit être faite dans les 15 jours après l'acquisition auprès du ministère de l'intérieur. Le numéro d'identification délivré, qui doit être gravé sur l'engin et figuré sur une plaque d'identification, n'est pas un numéro d'immatriculation et n'autorise nullement à circuler sur la voie publique.

PUITS ET FORAGES À USAGES DOMESTIQUES

Une déclaration doit être faite en mairie.

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE (CANTINE, GARDERIE ASSAINISSEMENT)

Le paiement des services communaux (garderie, cantine, assainissement) peut se faire par prélèvement automatique à échéance de la facture. Pour cela, vous pouvez vous rapprocher de la mairie pour obtenir le formulaire SEPA.

— RÈGLEMENTATIONS

RÈGLEMENTATION SUR LES NUISANCES SONORES (ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 29 AVRIL 2013)

Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, tels que la rénovation, le bricolage et le jardinage, à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage… et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :
les jours ouvrables : **de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30**
les samedis : **de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
les dimanches et les jours fériés : **de 10h00 à 12h00.**

RÈGLEMENTATION SUR LES HAIES (CODE CIVIL)

Ce que je dois faire en tant que propriétaire :

- ✓ Planter une haie près de la limite séparative de mon terrain et de celui de votre voisin, à la condition de respecter une distance minimum (50cm pour une haie de moins de 2m et 2m pour une haie de plus de 2m) ;
- ✓ Couper les branches qui avancent sur la propriété de mon voisin ;
- ✓ Détruire la haie mitoyenne jusqu'à la limite de ma propriété, à la condition de construire un mur sur cette limite.

Ce que je peux faire en tant que voisin :

- ✓ Couper les racines ou ronces qui empiètent sur ma propriété jusqu'à la limite de ma propriété ;
- ✓ Ramasser les fruits ou fleurs tombés naturellement par terre sur ma propriété.

Ce que je ne peux pas faire en tant que voisin :

- ✓ Couper les branches qui avancent sur ma propriété ;
- ✓ Cueillir les fruits et les fleurs d'un arbre du voisin qui débordent sur ma propriété.

DÉJECTION D'ANIMAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE (CODE PÉNAL)

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.

RÈGLEMENTATION D'URBANISME

• Travaux extérieurs de la propriété

Vous devez vous renseigner auprès de la mairie pour l'obtention d'une autorisation d'urbanisme, indispensable avant l'exécution des travaux.

Dans le cas de travaux effectués sans autorisation, vous devez contacter la mairie afin de régulariser la situation.

• Vente d'une propriété

Le notaire aura besoin de la déclaration d'achèvement des travaux et d'un contrôle de conformité assainissement (collectif ou non collectif).

RÈGLEMENTATION LES DÉCHETS SAUVAGES (CODE DE L'ENVIRONNEMENT)

Infractions	Textes prescriptifs	Textes fixant les sanctions pénales	Quantum de peines
Abandon ou dépôt dans des conditions contraires aux dispositions du code de l'environnement par un producteur ou un détenteur autre qu'un ménage. **Exemple :** dépôt de déchets par une entreprise sur un terrain public ou privé ne relevant pas des critères ICPE (véhicules terrestres hors d'usage sur moins de 100 m², déchets d'équipements électriques et électroniques d'un volume inférieur à 100 m³...).	L541-3 et L541- 2 du code de l'environnement	L541-46 du code de l'environnement	2 ans de prison et/ou 75.000€ d'amende
Méconnaissance des prescriptions relatives à la collecte, au transport ou aux opérations de courtage ou de négoce de déchets par un professionnel se livrant à ces activités. **Exemple :** transport de plus de 100 kg de déchets dangereux ou de plus de 500 kg de déchets non dangereux par une entreprise non ICPE sans avoir effectué la déclaration en préfecture.	L541-8 du code de l'environnement	L541-46 du code de l'environnement	2 ans de prison et/ou 75.000€ d'amende
Gestion des déchets sans satisfaire aux prescriptions concernant les caractéristiques, les quantités, les conditions techniques et financières de prise en charge des déchets et les procédés de traitement mis en œuvre. **Exemple :** brûlage de déchets par une entreprise.	L541-2, L541-2-1, L541-7-2, L541-21-1 et L541-22 du code de l'environnement	L 541-46 du code de l'environnement	2 ans de prison et/ou 75.000€ d'amende
Non respect du règlement sanitaire départemental. **Exemple :** brûlage de déchets ménagers (hors dérogation prévue par le règlement sanitaire départemental).	Article L1311-2 du code de la santé publique	Article 7 du décret 2003-462 du 21 mai 2003	Amende de 450 € pour contravention de 3° classe
Dépôt, abandon ou déversement, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures et déchets. Hors le cas prévu par l'article R635-8. **Exemple :** dépôt par un particulier de déchets sur un terrain public ou privé non transportés par véhicules.	R632-1 du code pénal R541-76 du code de l'environnement	R632-1 du code pénal R541-76 du code de l'environnement	Contravention de deuxième classe
Dépôt, abandon ou déversement, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule. **Exemple :** dépôt par un particulier de déchets sur un terrain public ou privé transportés par véhicules.	R635-8 du code pénal R541-77 du code de l'environnement	R635-8 du code pénal R541-77 du code de l'environnement	Contravention de cinquième classe

BUDGET COMMUNAL : COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Budget communal : compte administratif 2019

Section de fonctionnement

Dépenses : 363 204,86 €		Recettes : 481 584,09 €	
Charges à caractère général	**129 733,88 €**	**Impôts et taxes**	**233 150,16 €**
Eau-Assainissement - Electricité - Combustibles - Carburants	29 192,12 €	Taxes foncières et habitation	154 634,00 €
Fêtes et cérémonies - Spectacle	13 049,02 €	Compensation Communauté de Communes	56 208,75 €
Fournitures (produits, petits équipements, administratifs, matériaux, scolaires)	9 501,43 €	Fonds départemental	22 307,41 €
Contrats prestation (cantine, location nacelle)	15 426,49 €		
Entretien bâtiments et matériels	12 017,63 €	**Dotations et participations**	**113 530,50 €**
Entretien voirie	32 552,96 €	Dotations et compensation de l'Etat	97 471,87 €
Ordures ménagères, transport scolaire, maidon des maires, SIEIL37, organismes de formation...	4 197,81 €	Subvention département	10 771,49 €
Assurance	4 921,69 €	Participation Les Hermites (école et garderie)	5 199,51 €
Affranchissement - Télécommunications	2 118,88 €	Autres organismes	87,63 €
Etudes - Honoraires	2 550,02 €		
Taxes	1 859,00 €	**Produits de services**	**55 095,44 €**
Annonces - Imprimés	1 574,15 €	Redevance périscolaire (cantine, garderie)	28 689,65 €
Transports	279,09 €	Indemnités Agence Postale	12 456,00 €
Frais divers	493,59 €	Redevance culturelle (spectacle)	10 118,00 €
		Consessions cimetière	963,20 €
Charges de personnel	**192 794,36 €**	Redevances (Orange, réseaux...)	2 440,14 €
Salaires - URSSAF - Cotisations diverses		Divers	428,45 €
Atténuation de produit	**38,00 €**	**Autres produits de gestion courante**	**16 625,53 €**
		Locations (logements, fonciers, salle communale)	16 625,53 €
Autres charges de gestion courante	**35 134,73 €**		
Indemnités des élus et cotisations	24 461,08 €	**Travaux en régie**	- €
Service incendie	7 514,00 €		
Contribution organisme	2,65 €	**Remboursement rémunération de personnel en contrat aidé**	**7 177,88 €**
Subventions aux associations	3 157,00 €	**Libéralité reçues - Produits cession immobilière - Produits exceptionnels**	**56 004,58 €**
Charges financières	**3 174,57 €**	**Excédent reporté 2018**	**435 556,18 €**
		Total	**917 140,27 €**
Amortissements - valeur comptable biens immobiliers - atténuation de produits	**2 096,16 €**		
Charges exceptionnelles	**233,16 €**	**Excédent de clôture 2019**	**553 935,41 €**

BUDGET COMMUNAL : COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Budget communal : compte administratif 2019

Section d'investissement

Dépenses : 367 631,85 €		Recettes : 608 932 ,23 €	
Voirie	127 634,82 €	Affection résultats	279 145,12 €
Salle Associative	95 671,39 €	Emprunt	150 000,00 €
Effacement réseau E.P.	28 247,00 €	Subvention FDSR	70 367,20 €
Aménagement abords de la salle Associative	23 787,00 €	FCTVA	48 743,64 €
Eclairage stade	19 838,40 €	Subvention Pays Loire Touraine	36 900,00 €
Remboursement emprunts	17 252,38 €	Subvention DETR	20 672,88 €
Salle Eva Paris	14 967,00 €	Amortissement Eclairage Public	2 054,16 €
Effacement des réseaux (Eclairage Public)	11 116,63 €	Subvenion	450,00 €
Acquisition de matériel	9 369,88 €	Caution	365,00 €
Ecole (matériel informatique)	6 709,75 €	Taxe aménagement	192,23 €
Café associatif : maîtrise d'œuvre	6 657,22 €	Amortissement Traceur	42,00 €
Voirie effacement réseau la Robinière	4 702,27 €		
Trompe l'œil salle Associative	1 250,00 €		
Fleurissement achat de plants	428,11 €		
Déficit 2018 reporté	**175 404,12 €**		
Total	**543 035,97 €**	**Total**	**608 932,23 €**
Clôture positive 2019 (total dépenses - total recettes)	**65 896,26 €**		
Reste à réaliser 2019	**78 900,00 €**	**Reste à réalisés 2019**	**31 900,00 €**
Résultat de clôture 2019	**621 935,97 €**	**Résultat de clôture 2019**	**640 832,23 €**
		Excédent de financement	**18 896,26 €**

— INFOS BUDGET

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2019

Assainissement : compte administratif 2019

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	**13 720,90 €**	**Dépenses**	**12 708,00 €**
Recettes	**32 479,90 €**	**Recettes**	**9 920,00 €**
Excédent 2018 reporté	165 555,65 €	Excédent 2018 reporté	11 670,80 €
Excédent clôture 2019	184 314,65 €	Excédent clôture 2019	8 882,80 €
		Reste à réaliser en dépenses 2018	20 000,00 €
Solde 2019	**173 197,45 €**		

Assainissement : budget prévisionnel 2019

Fonctionnement	**204 607,00 €**	**Investissement**	**407 227,00 €**

FISCALITÉ 2019

Fiscalité (taux d'imposition)	
Taxe d'habitation :	**10,44%**
Taxe foncière (bâti) :	**14,42%**
Taxe foncière (non bâti) :	**29,43%**

Taxe d'aménagement - part communale : 1%

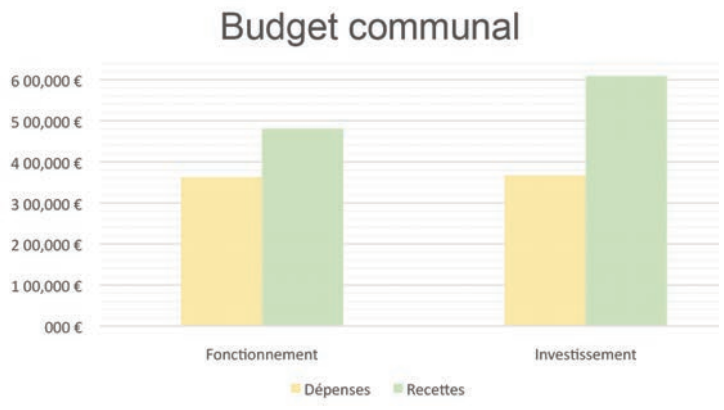

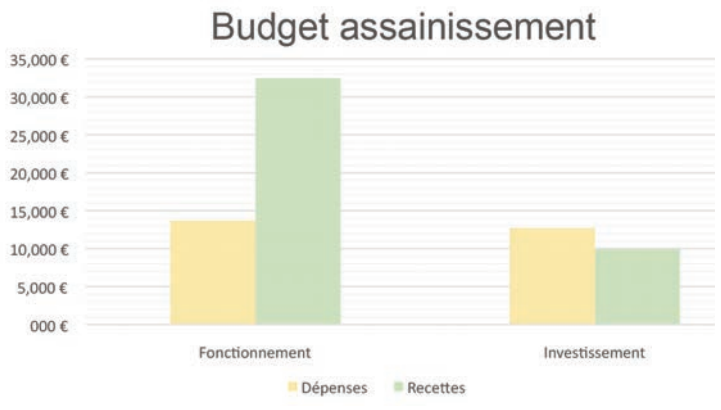

BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

BUDGET COMMUNAL PREVISIONNEL 2020			
FONCTIONNEMENT	**985 140,83 €**	**INVESTISSEMENT**	**1 557 972,50 €**

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT PREVISIONNEL 2020			
FONCTIONNEMENT	**204 607,00 €**	**INVESTISSEMENT**	**407 227,00 €**

— TRAVAUX RÉALISÉS EN 2020

SALLE DES FÊTES EVA PARIS

Les travaux de mises aux normes de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite entamés en 2019 ont continués en 2020 :

Hall d'entrée

Mise aux normes des toilettes

Peinture de la Salle

La fin des travaux est prévue prochainement.

CADRAN DE L'HORLOGE DE L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE

L'entreprise GOUGEON est intervenue le 14 février pour changer le cadran de l'horloge de l'église de Monthodon.

MURET ET BARRIÈRES DU PARVIS DE L'ÉGLISE

La sécurité a été renforcée au niveau du parvis de l'église par la mise en place de nouvelles barrières et la rénovation du muret. Ces travaux ont été réalisés en interne par nos services techniques.

PANNEAUX D'AFFICHAGE

Salle Associative

Des panneaux d'affichages ont été installés en mars 2020 par nos services techniques sur le parking de la salle associative du Sentier et sur le parking de l'école.

Parking

TABLE PIQUE-NIQUE

Une table de pique-nique a été installée par nos services techniques au niveau de la salle associative du Sentier.

VOIRIE

Les Clairets

Les travaux de voirie entamés en 2019 ont été finalisés en 2020 par les routes des Clairets, en partenariat avec la commune d'Authon et la route de La Cave au Sentier

En parallèle, nos services techniques ont continué la réparation de certaines routes par la mise en place d'enrobés mais également le désherbage de certaines routes.

La Cave

La priorisation d'investissement qui a été définie se poursuivra l'année prochaine.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉLECTRICITÉ D'INDRE-ET-LOIRE

Le SIEIL a finalisé en 2020 l'enfouissement du réseau électrique et de télécommunication dans la rue Saint-Michel.

Les candélabres de la rue des Bruyères ont également été mis aux normes. Finalisant ainsi l'objectif d'éclairage homogène sur la commune.

SIEIL SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE D'INDRE-ET-LOIRE

territoire d'énergie INDRE-ET-LOIRE

— TRAVAUX RÉALISÉS EN 2020

SYNDICAT VALLÉE DE LA GLAISE

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) de la Vallée de la Glaise fournit l'eau de votre robinet depuis près de 50 ans.
Toute son organisation vise à vous garantir le meilleur service, au prix le plus juste.

Le service d'alimentation en eau potable est géré par le SIAEP de la Vallée de la Glaise. Il regroupe les communes de Le Boulay, Monthodon et Saint-Laurent-en-Gâtines et compte 2.403 habitants, pour 1.079 abonnés (au 31/12/2019).

Le service est exploité en affermage, ce qui signifie que le SIAEP a confié à un prestataire la gestion du service public ; ce dernier exploite et entretient le réseau.

Le réseau est sous contrôle permanent. La qualité des eaux destinées à la consommation humaine est définie par le Code de la Santé Publique (article R1321).

Aujourd'hui, 63 paramètres sont à respecter. Les résultats des prélèvements réalisés sur votre commune sont consultables en Mairie ou auprès du SIAEP.

Investissements 2020

Dans la continuité des travaux engagés en 2019, une nouvelle station de déferrisation a vu le jour courant 2020, préconisée par l'Agence de l'Eau et recommandée par l'Agence Régionale pour la Santé, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Des travaux de renforcement et d'extension du réseau ont été réalisés sur les 3 communes :
- Allée des Peupliers et voie communale n°8 à Saint-Laurent-en-Gâtines,
- Rue du Stade et rue du Vigneau à Monthodon,
- Impasse de la Vinetterie à Le Boulay.

Fourniture et pose de la canalisation d'eau potable Ø 93/110mm Impasse de la Vinetterie

Reprise des branchements AEP - Rue du Vigneau

Ces travaux ont permis d'uniformiser le diamètre des canalisations.

Election des nouveaux représentants des communes suite aux élections municipales 2020.

Suite aux élections municipales 2020, l'équipe dirigeante du SIAEP, composée de 3 représentants de chaque commune a été mise en place le 24/06/2020, avec à sa tête Madame SENECHAL Isabelle, Maire de St-Laurent-en-Gâtines, réélue Présidente.

Le Conseil Syndical se réunit 3 à 4 fois chaque année pour examiner les projets destinés à améliorer le service rendu aux administrés des communes membres, suivre le marché de délégation de service public et fixer les tarifs de l'eau potable (part de la collectivité uniquement).

Dans le prolongement des actions mises en œuvre par l'équipe en place jusqu'au 1er semestre 2020, la volonté politique de l'équipe actuelle est de maintenir un niveau de service de qualité, tout en maitrisant les coûts. Ainsi, le Conseil Syndical a décidé, pour 2021, de ne pas augmenter la part revenant à la collectivité, tant sur le prix au m³ que sur l'abonnement annuel.

Changement de délégataire au 01/07/2020

Le contrat de délégation avec SUEZ arrivant à son terme, un appel d'offres a été émis. La société SAUR a été choisie pour l'exploitation des ouvrages de production et la distribution de l'eau.

Elle est notamment en charge du maintien des installations en état, du prélèvement, du traitement et de la distribution de l'eau, de la relève des compteurs et de la facturation aux abonnés.

Projets d'investissements pour 2021

Pour 2021, de nouveaux investissements sont à l'étude, tels que :
- Etude patrimoniale pour une connaissance approfondie et une anticipation des besoins en terme de travaux, de renouvellement ou d'adaptation des ouvrages et du réseau,
- Interconnexion avec les réseaux voisins pour sécuriser la ressource et répondre à des besoins occasionnels,
- Travaux de réhabilitation du château d'eau.

Les travaux d'investissement sont très coûteux. Ils doivent être réalisés avec régularité afin de maintenir le réseau en parfait état. L'action du Syndicat et du délégataire est prépondérante dans ce domaine car « tout ne coule pas de source ».

— TRAVAUX À VENIR

RÉHABILITATION DE LA LAGUNE

La station d'épuration de Monthodon ne répondant plus aux normes environnementales, le projet de reconstruction de la station a été initié en 2019. Les travaux initialement prévus en septembre 2020, ont dû être reportés à septembre 2021 du fait de la situation sanitaire actuelle qui a engendré de nouvelles contraintes pour cette construction non prise en compte dans le premier projet.

VOIRIE

SÉCURISATION DEVANT LA SALLE DES FÊTES

Afin de sécuriser l'accès à la salle des fêtes, un projet est en cours afin de mettre en place un passage piéton au niveau de la salle des fêtes mais également de nouveaux trottoirs au niveau de la rue des Lilas.

SÉCURISATION DU CARREFOUR SAINT-MICHEL

Suite à l'enfouissement des réseaux effectués cette année par le SIEIL, le carrefour en bas de la rue Saint-Michel sera sécurisé en 2021.

RÉHABILITATION DES ROUTES

La priorisation des travaux de voirie précédemment définit se poursuivra en 2021.

CRÉATION DU CAFÉ ASSOCIATIF

Le projet initié par l'ancien conseil municipal est poursuivi en 2021. Les demandes de subventions ont été demandées et SOLIHA, maitre d'œuvre du projet, va entamer prochainement les démarches administratives de ce projet que nous espérons réaliser pour 2022.

EMBELLISSEMENT DES RUES

Les services techniques vont prochainement embellir certains trottoirs du bourg par la mise en place de fleurs.

RÉHABILITATION DU CIMETIÈRE

La restructuration et l'informatisation du cimetière communal a débuté en 2014. Après la régularisation des « sépultures sans titre de concession ou titre échu » et la première tranche de travaux des « concessions perpétuelles, réputées en état d'abandon, la deuxième tranche aura lieu en 2021. Initialement prévu en 2020, la situation sanitaire actuelle nous contraint à reporter cette opération.
Suite à cela, le projet d'aménagement paysager du cimetière sera possible.

Un nouveau
Chez Soi
Sûr et convivial
RÉSIDENCE AUTONOMIE
Le Maine
12 avenue du Maine - CHATEAU-RENAULT
02 47 49 35 35
lemaine@bbox.fr

AGRI NÉGOCE
Groupe AGRI-NÉGOCE
Production Végétale
Collecte Céréales
Aliments et Nutrition Animale
Livraison
AGRI-NÉGOCE 49 Route de Touraine 41190 Herbault -
Tél : 02 54 56 25 25 - www.agrinegoce.fr

GARAGE AYMARD
CITROËN
CHÂTEAU-RENAULT
Réparateur agréé CITROËN
Vente de Véhicules neufs CITROËN
ENTRETIEN, RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
20 rue Michelet - Château-Renault - 02 47 56 90 90

AK
Kévin GUILLON
TRAVAUX PUBLICS
Travaux publics
Assainissement individuel - Aménagement extérieur
Tél. 06 26 76 31 56
13 av. de la Grand Maison - 37380 St-Laurent en Gâtines

Bati-Racan
Maçonnerie - Restauration - Ravalement Pierre - Carrelage - I.T.E
02 47 24 48 01
lfromy@bati-racan.fr
www.bati-racan.fr
Rue de Rome 37370 NEUVY LE ROI

idéO POINT COM
Spécialiste de votre communication depuis 2001
Gagnez en visibilité
SITE INTERNET
RÉFÉRENCEMENT
SEO - RÉSEAUX SOCIAUX
COMMUNITY MANAGEMENT
MARKETING DIGITAL
SETS DE TABLE
GUIDES TOURISTIQUES
ETUIS BAGUETTES
TOUTES IMPRESSIONS
LOGO - CREATION GRAPHIQUE
WWW.IDEOPOINT.COM - TOURS 02 47 35 73 32 / CHÂTEAU-RENAULT 02 47 52 24 28

Producteurs locaux
Vente directe

Vivre à la campagne, c'est l'opportunité de savourer de bons produits et (re)connaître le savoir-faire des producteurs.

1 **Bœuf et veau à la ferme**
Pascal NAUDIN La Chaîne 37110 Les Hermites
02 47 56 34 85 / 06 20 64 79 72
the.naudin.pas@gmail.com

2 **Fromages fermiers de vache**
Vincent BRETON La Grue
41800 St Martin des Bois
02 54 80 08 25
vincentbreton.lagrue@gmail.com

3 **Maraîcher, Légumes et plants**
Franck Echard , La Martinière
41800 Saint Martin des Bois
07 86 85 01 78
echardfranck@gmail.com

4 **Charcuterie et viande de porc**
Du cochon dans le pré
Vanessa Lévèque, Le Berloquet
41800 Les Hayes
06 65 33 09 81
ducochondanslepre@gmail.com

5 **Fromages de chèvre, viande d'agneau**
EARL La Petite Forêt, François et Anne SAILLARD
Le Trèfle du Perche, 41800 Montoire sur le Loir
02 54 85 33 40 / 06 85 15 36 09

6 **Volailles et œufs**
Isabelle PROUST Le Fresne
37380 Crotelles
06 77 94 90 25
volaillesdisa@gmail.com

7 **Fabrication de farines**
Moulin de Courquigny
37110 Auzouer en Touraine
02 47 55 04 42 / www.flanine-dorepi.com

8 **Produits fermiers de mouton**
Odile et Eloi CANON
Ferme de Touchelion 37370 Chemillé sur Dême
02 47 52 37 16 / 06 75 12 24 68
o.canon@orange.fr

9 **Boeuf et veau à la ferme**
EARL Lancelin Séverine et Sylvain
La Bustière, 37370 Chemillé sur Dême
06 07 60 83 28 /sylvain.lancelin@orange.fr

10 **Viande de génisse, EARL LEBOUCHARD**
Pascal CHEREAU
La Gousserie, 37370 Chemillé sur Dême
02 47 52 32 61 / 06 22 22 62 25
pascal_chereau@orange.fr

11 **Viande de bœuf, EARL LE BELLUET**
Pascal LANCELIN
Belluet, 37370 Chemillé sur Dême
02 47 52 32 08 /06 78 72 03 18

12 **Pommes, poire et jus de fruit**
Sophie Chochet
Plaine des Bournais, 37370 Chemillé sur Dême
02 47 52 30 65

13 **Volailles, œufs, miel, safran et sirops artisanaux**
Le Comptoir du Panier Fermier, Alexane et Mickaël Launay
Le Ragot, 37370 Marray
02 47 52 34 12 /contact@lecomptoirdupanierfermier.fr

14 **Œufs fermiers plein air**
Corentin Deslis
La Mahoudellerie, 37110 Monthodon
06 71 95 20 93 /corentin.deslis@gmail.com

15 **Bières artisanales, SARL Brasserie Sommier**
3 rue Balzac, 41800 Montoire-sur-le-Loir,
06 58 85 55 30 /brasseriesommier@gmail.com

16 **La Fromagerie de Lucie**
Lucie Oger
La Piardière, 37110 Les Hermites
06 45 98 40 42 - lafromageriedelucie@gmail.com

Nous avons souhaité mettre en valeur les producteurs locaux qui font de la vente directe aux consommateurs autour de Monthodon.

La liste présentée provient de recherches à l'Office de Tourisme, chambre d'agriculture, par connaissance et bouche à oreilles.

Elle n'est pas exhaustive et peut évoluer.

N'hésitez pas à contacter la mairie : **02 47 29 56 05**

Touraine
Loire Valley
Ici, vivre est un art

Monthodon
Le Sentier

Sentiers Pédestres
Parcours de découverte

Les sentiers de la Glaise
Monthodon à travers champs

Portrait de la commune

Située à la rencontre de 2 départements, **Monthodon** compte environ 630 habitants et a une superficie de 3390 ha.

Monthodon (*Terra de Monte Holdonis*) apparaît en 1042 avec la création d'un prieuré chargé de défricher la forêt de Gâtine.

Le Sentier (*Mons Hidulfo Villa*) apparaît au XIème siècle.

En 1822, le Sentier est rattaché à Monthodon, suscitant un fort mécontentement de la part des habitants du Sentier qui se convertirent provisoirement au protestantisme pour marquer leur désapprobation.

Ainsi la commune a la particularité, aujourd'hui, de posséder deux bourgs distincts, avec deux églises et un temple protestant.

Chemin faisant...

Les sentiers de la Glaise

C'est un circuit de 7,6 km que nous entamons dans ce charmant petit bourg avec la découverte de son temple protestant, édifié en 1896 par les habitants du Sentier. Nous prenons ensuite la direction de la forêt de la Ferrière en traversant la belle plaine céréalière.

Après avoir longé la forêt, nous empruntons l'ancienne voie ferrée et continuons vers la source de la Glaise.

Ce parcours champêtre perdure avec la traversée de plaines et de bois. Puis, nous revenons vers la vallée de la Glaise en passant à proximité de l'ancienne auberge où Napoléon a séjourné. La balade se poursuit en reprenant l'ancienne voie ferrée en direction d'une petite prairie qui mène au lavoir. Enfin, nous regagnons le bourg où nous pouvons admirer l'église Saint-Pierre.

Monthodon à travers champs

Ce circuit de 15,4 km débute par la traversée de l'ancien terrain de moto-cross de Monthodon avec son relief atypique et ses petites mares. Nous empruntons ensuite une petite zone humide dans laquelle le Rondy prend sa source.

Après quelques kilomètres, la balade se poursuit sur le plateau à dominante céréalière entrecoupé de nombreux bois et bosquets. Nous pénétrons alors dans la vallée du Rondy où un peu plus loin, l'ancien moulin de Monthodon pourra être observé. De là, nous retrouvons le Rondy en remontant vers le village. C'est alors que nous pouvons contempler l'église Saint-Etienne, un bel édifice datant du XIIème siècle puis non loin de là, devant la mairie, un gigantesque cèdre du Liban datant de la Révolution.

RANDONNÉE

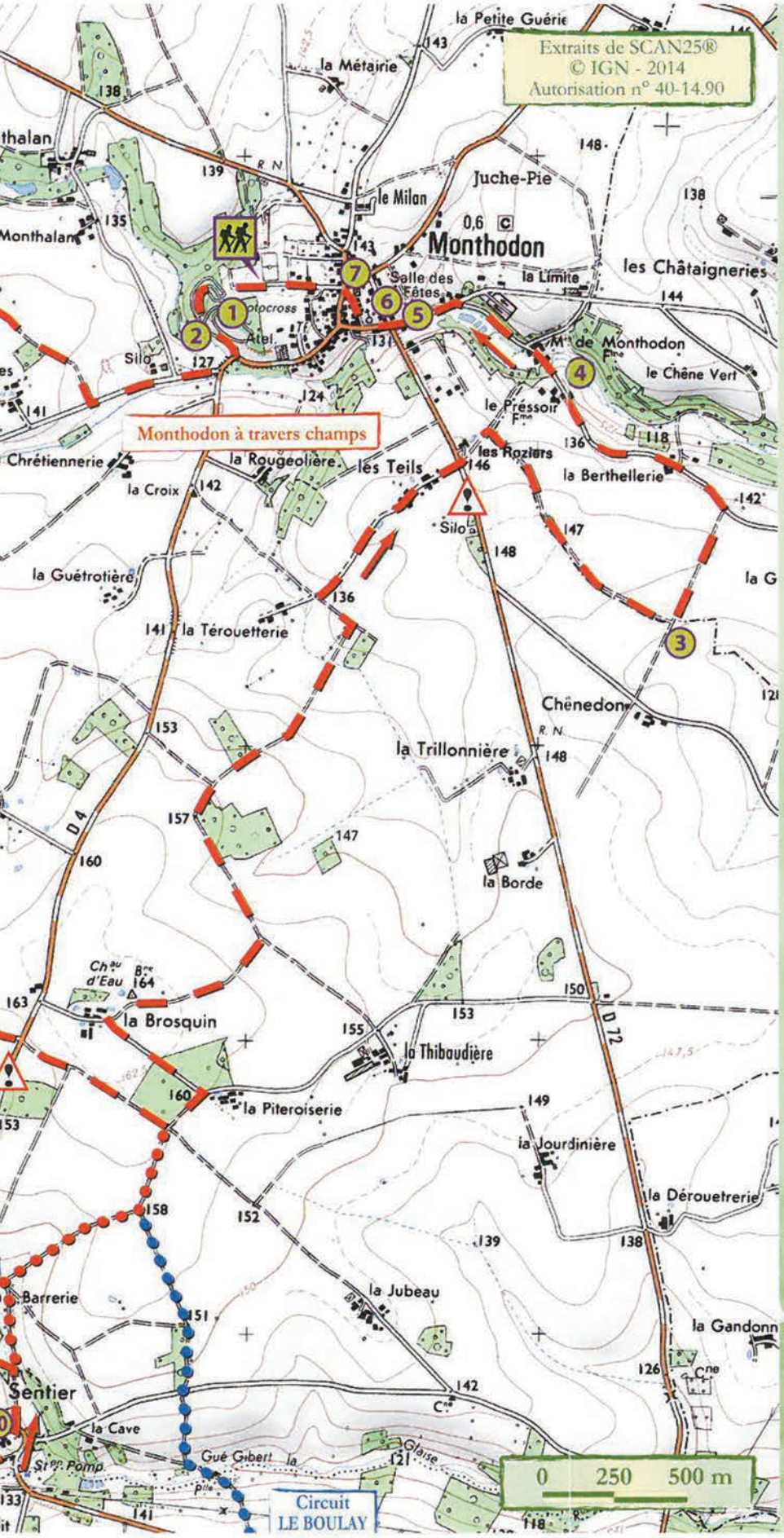

Départs des circuits

Le Sentier
Stade Henri Radé

Attention !
Traversée de route

Les sentiers de la Glaise - 7,6 km
Monthodon à travers champs - 15,4 km

Jonction entre les deux circuits

Sens des circuits

Circuits et liaisons vers La Ferrière, Les Hermites, St-Laurent-en-Gâtines et Le Boulay

RANDO-métrie®

300 m (1 tiret = 100 mètres)

RANDO-métrie® est une marque déposée par Imago développement *géoservices*

1. **Espace Le Vigneau**
2. **Les zones humides**
3. **Les moissons des records**
4. **La vallée du Rondy**
5. **Le bâti traditionnel**
6. **L'église Saint-Etienne**
7. **La mairie**
8. **Le temple protestant**
9. **La vallée de la Glaise**
10. **L'église Saint-Pierre**

CHARTE DU RANDONNEUR

Aime et respecte la nature.
Ecoute-la, ne la souille pas, ne la détruis pas.
Reste sur le sentier et sois discret.
Ne piétine ni cultures, ni sous-bois.
Ne fume pas en forêt, n'y allume aucun feu.
N'effraie pas les animaux.
Ne néglige pas les contacts humains.
Respecte et connais ce monde rural qui t'accueille.

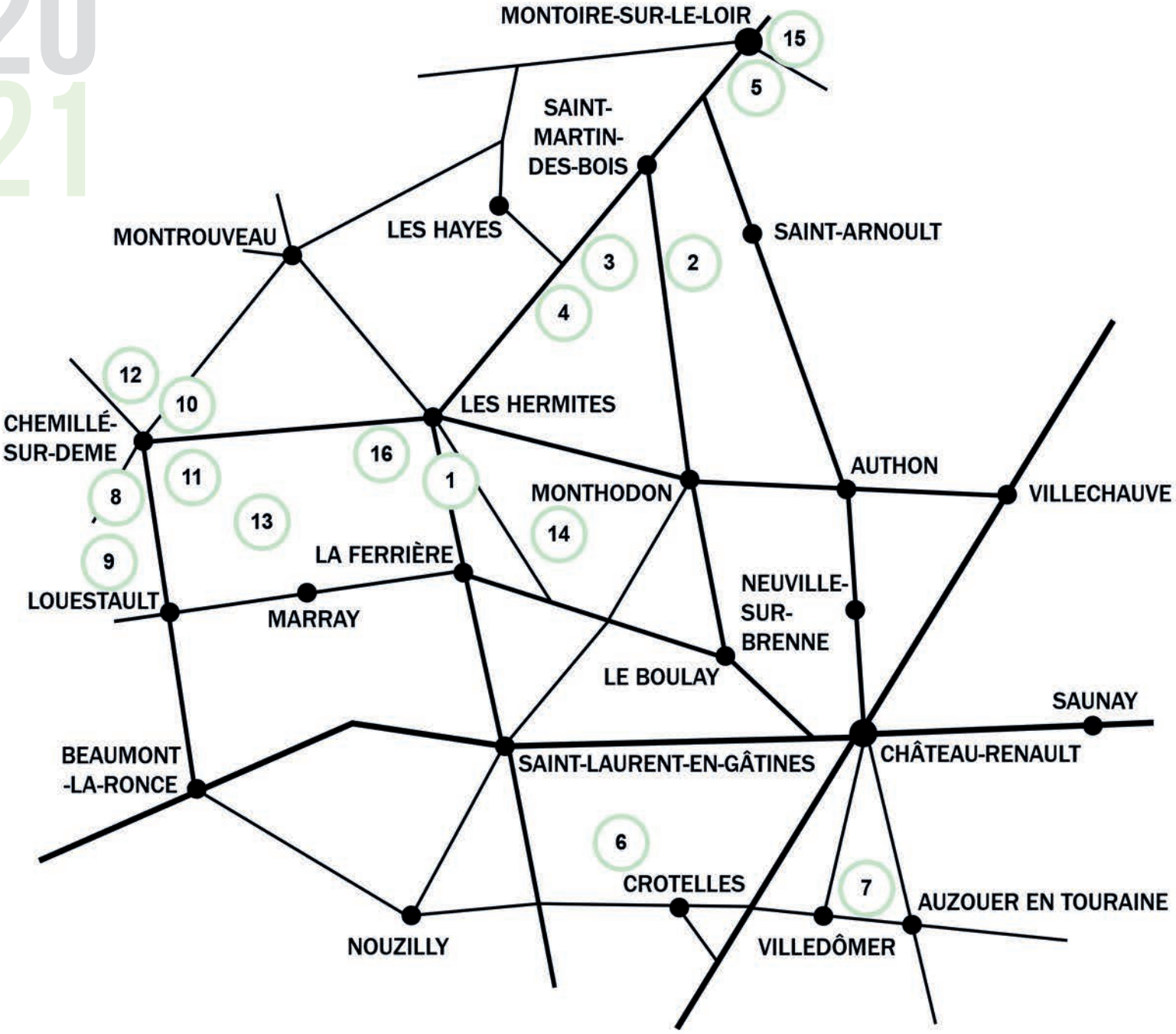

1. Bœuf et veau à la ferme, Pascal NAUDIN
2. Fromages fermiers de vache, Vincent BRETON
3. Maraîcher, Franck ÉCHARD
4. Charcuterie et Viande de porc, Du cochon dans le pré, Vanessa LÉVÊQUE
5. Fomages de chèvre, viande d'agneau EARL La Petite Foret
6. Volailles et œufs, Isabelle PROUST
7. Fabrication de farines Moulin de Courquigny
8. Produits fermiers de mouton, Odile et Éloi CANON
9. Bœuf et veau à la ferme EARL LANCELIN Séverine et Sylvain
10. Viande de génisse, EARL LEBOUCHARD Pascal CHEREAU
11. Viande de bœuf, EARL LE BELLUET Pascal LANCELIN
12. Pommes, poires et jus de fruits, Sophie CHOCHET
13. Volailles, œufs, miel, safran et sirops artisanaux Le Comptoir du Panier Fermier Alexandre et Mickaël LAUNAY
14. Œufs fermiers plein air, Corentin DESLIS
15. Bières artisanales, SARL Brasserie SOMMIER
16. La Fromagerie de Lucie Lucie OGER

ÉLECTION MUNICIPALE

Élus le 15 mars 2020 dès le premier tour, le nouveau conseil municipal a pris ses fonctions le 23 mai 2020, suite aux dispositions sanitaires nationales.

DOARÉ Caroline
Maire

LAUGIS Frédéric
1er Adjoint

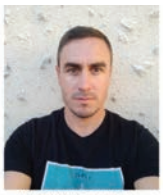
JANVIER Fabien
2ème Adjoint

CHEVALIER Hugues
3ème Adjoint

BLANCHARD Marie

DESLIS Corentin

GUÉPIN Sandrine

GUILLON Claude

GUILLON Thiphaine

LEDRU Emmanuel

LETOURMY Florence

NAUDIN Arnaud

PODEVIN Daniel

ROUILLON Fanny

VAULET Marie-Bélisandre

COMMISSIONS

COMMISSIONS INTERNES

COMMISSION DE VOIRIE : LAUGIS Frédéric, LEDRU Emmanuel, JANVIER Fabien, DESLIS Corentin, VAULET Marie-Bélisandre, LETOURMY Florence

COMMISSION DE BÂTIMENT : CHEVALIER Hugues, NAUDIN Arnaud, PODEVIN Daniel, ROUILLON Fanny, BLANCHARD Marie, GUÉPIN Sandrine

COMMISSION AIDE À LA RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES : PODEVIN Daniel, DESIRE Michel, LECONTE Maryse, BENEVAUT Jocelyne, MANCEAU Annick

COMMISSION ASSAINISSEMENT : DOARÉ Caroline, JANVIER Fabien, CHEVALIER Hugues, LEDRU Emmanuel, BLANCHARD Marie

COMMISSION BULLETIN - INFORMATION - COMMUNICATION : VAULET Marie-Bélisandre, DOARÉ Caroline, BLANCHARD Marie, LANDREAU Tiphaine, DESLIS Corentin, LAUGIS Frédéric

COMMISSION URBANISME - ENVIRONNEMENT - PLU et PLUi : CHEVALIER Hugues, DOARÉ Caroline, JANVIER Fabien, VAULET Marie-Bélisandre

COMMISSION SCOLAIRE- GARDERIE - CANTINE - ALSH : LANDREAU Tiphaine, NAUDIN Arnaud, GUÉPIN Sandrine, DOARÉ Caroline, LETOURMY Florence, LAUGIS Frédéric

COMMISSION CIMETIÈRE : GUILLON Claude, NAUDIN Arnaud, LAUGIS Frédéric, GUÉPIN Sandrine

COMMISSION FÊTES - SPORTS - LOISIRS : GUILLON Claude, ROUILLON Fanny, VAULET Marie-Bélisandre, NAUDIN Arnaud, LETOURMY Florence, LANDREAU Tiphaine

COMMISSION PARCOURS DE DÉCOUVERTE : GUILLON Claude, PODEVIN Daniel, ROUILLON Fanny, JANVIER Fabien, NAUDIN Arnaud, DESLIS Corentin, LEDRU Emmanuel, VAULET Marie-Bélisandre

RÉUNION FINANCES : LAUGIS Frédéric, CHEVALIER Hugues, JANVIER Fabien, PODEVIN Daniel, VAULET Marie-Bélisandre, DOARÉ Caroline

COMMISSIONS EXTERNES

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : GUILLON Claude, JANVIER Fabien, LAUGIS Frédéric, NAUDIN Arnaud, LETOURMY Florence, CHEVALIER Hugues

ASSAD : LANDREAU Tiphaine, GUEPIN Sandrine

CNAS : DOARÉ Caroline

CORRESPONDANT DÉFENSE : PODEVIN Daniel

SATESE 37 : DOARÉ Caroline, VAULET Marie-Bélisandre

SIEIL 37 : DESLIS Corentin, CHEVALIER Hugues

SIAEP DE LA VALLÉE DE LA GLAISE : PODEVIN Daniel, LEDRU Emmanuel, GUILLON Claude

MISSION LOCALE 37 : GUILLON Claude

AGEDI : DOARÉ Caroline

CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) : DOARÉ Caroline

GROUPE DE TRAVAIL DU DROIT DES FEMMES SUR LE CASTELRENAUDAIS : GUILLON Tiphaine

COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS : DESIRÉ Michel (T), JANVIER Jean-Luc (S), SEDILLEAU Jean-Michel (T), BONIN Fabien (S), PEDRONO Sébastien (T), CAUSERET Mickaël (S), GUILLON Marc (T), NORMAND Thierry (S), DESPIN Noël (T), CASENAVE Sébastien (S), VERVIN Jacky (T), ESNON Xavier (S)

AFR MONTHODON : JANVIER Fabien supp LEDRU Emmanuel, SEDILLEAU Jean-Michel, BENEVAUT Bruno, HENRY Damien, LEDOUX Quentin, JOUANNEAU Bernard, GUILLON Guillaume

COMMISSIONS EXTERNES - COMCOM

URBANISME - HÂBITAT - MOBILITÉS : CHEVALIER Hugues, ROUILLON Fanny

INTERCOMMUNALITÉ - SOLIDARITÉS ET MUTUALISATIONS COMMUNALES : LAUGIS Frédéric, DESLIS Corentin

ENVIRONNEMENT - FINANCES : GUILLON Claude, PODEVIN Daniel

CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL : BLANCHARD Marie, GUEPIN Sandrine

STRATÉGIE - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - TOURISME ET COMMERCE : DOARÉ Caroline, VAULET Marie-Bélisandre

PETITE ENFANCE - ENFANCE JEUNESSE - PÉRISCOLAIRE : NAUDIN Arnaud, JANVIER Fabien

PLACE DES ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD

Le 29 février 2020, une place des anciens combattants d'Afrique du Nord leur a été dédiée, derrière la mairie. La plaque a été dévoilée devant les porte-drapeaux, les présidents de sections, les anciens combattants, les pompiers, les élus et les habitants. L'Union Musicale de Monthodon a animé la cérémonie.

Cette place permet donc « d'honorer la mémoire des victimes et de la transmettre de génération en génération ».

FÊTE DE LA SCIENCE

Le 10 octobre 2020, pour la fête de la science, l'association ALEC 37 a effectué une visite de la salle associative du Sentier, modèle de rénovation énergétique.

Cette visite, effectuée en respect avec les règles sanitaires COVID, a profité à 8 personnes.

PENDANT LA COVID

Nous ne pouvons pas parler de l'année 2020 sans évoquer la COVID 19 qui a ponctué une partie de notre vie.

Pendant cette période particulière de confinement, des personnes habitantes ou non de la commune ont eu des activités ayant un impact sur notre village (embellissement du cimetière par les serres de Saint-Martin, nettoyage du lavoir, ...).

L'école a également continué à distance (carnaval, jour 100, 1er avril, devoirs…) :

— TÉMOIGNAGE

ÉCHANGE AVEC GUY LEHMANN

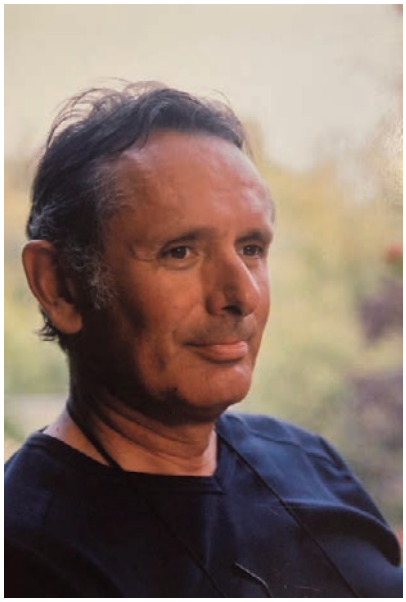

Guy Lehmann

Je viens à Monthodon depuis que je suis né, c'est-à-dire depuis l'autre millénaire !

Ma famille est de Monthodon depuis au moins quatre générations du côté maternel. Mon arrière-grand-mère Berthe Corbin, que j'ai connue jusqu'à mes 11 ans, était de Monthodon.

Mes arrière-grands-parents étaient des gens plutôt aisés. Dans le bourg, ils possédaient la maison que j'habite actuellement, à l'angle de la rue de l'Église et de la rue Saint-Michel, la maison voisine, où vivent aujourd'hui la famille Fossier, qu'on appelle le Prieuré, et la maison qu'habite la famille Dubourdieu, avec la tourelle carrée-pigeonnier, qui daterait du XIIe siècle.

Mon arrière-grand-mère habitait le Prieuré, c'est donc là que j'ai passé mon enfance. A l'époque, il englobait certainement tous ces bâtiments.

Mon grand-père Maurice Guilloy épouse ma grand-mère Madeleine Belloy. Il venait d'une famille modeste de Montoire sur le Loir. Ma grand-mère a vécu au Prieuré jusqu'à son mariage.

La maison que j'habite actuellement a été héritée par mon père, qui en a fait sa maison secondaire. En grandissant, je venais moins en vacances ici, préférant aller sur la côte avec mes copains. Quand j'ai eu une vingtaine d'années, je suis revenu avec plaisir dans la maison de mes parents, dans laquelle j'organisais des fêtes avec mes amis.

Au début, elle n'avait qu'un rez-de-chaussée, mon père l'a restaurée et agrandie pour héberger ses enfants et ses petits-enfants. Au début, j'avais une chambre dans le grenier, aménagée par mon grand-père.

Le Prieuré

Le pigeonnier et la maison à l'angle de la rue Saint-Michel et de la rue de l'Église ont été hérités par mon oncle. Il était antiquaire décorateur à Paris, et il a su la restaurer et la meubler dans un goût parfait. Il est parti un peu tôt, sans descendance, et la maison a été vendue à la famille Dubourdieu. Elle a gardé son bel aspect ancien.

À l'angle de la rue des Bruyères et de la rue Saint-Michel, était le presbytère.
Les prêtres passaient souvent voir mon arrière-grand-mère après la messe du dimanche. Étant voisin, j'ai connu tous les curés, et leurs habitudes...

Il y avait tout le temps des messes dans notre église, elles sont plus rares aujourd'hui, une tous les deux mois. Pour les obsèques de mes parents on a du trouver des prêtres à Saint-Laurent ou à Château-Renault. C'est André Breton qui menait le corbillard. Mais il n'était pas fossoyeur.

La maison est restée presbytère jusque dans les années 70. Ensuite, elle a été occupée par des anglais, la famille Gordon, qui était de très bons amis de mes grands-parents. Ils ont loué à la famille Sauvage de Brantes.

Ensuite, est venu Gilles Brion, bûcheron et scieur, mort vers 2011, excellent ouvrier. Depuis elle appartient à Jean-François Esnouf. Depuis le début, j'ai toujours connu les deux tilleuls de la cour.

La quatrième maison du carrefour était celle du père Meunier. Elle n'était pas cachée par ces haies immenses, et je le voyais, pour chaque fête nationale, grimper sur son échelle de meunier pour planter un drapeau tricolore sur la petite fenêtre du haut. Il l'a fait jusqu'à la fin de ses jours, à plus de 90 ans. On avait toujours un peu peur pour lui à ce moment-là !

Photo d'Élégants de 1935

Pendant mon enfance, je venais souvent à Monthodon voir mon grand-père que j'adorais. On bricolait, il m'emmenait chasser partout avec lui.

Mon arrière-grand-père était rentier et il passait sa vie à chasser sur ses terres. Il possédait de nombreuses fermes autour du village : la Chrétiennerie, la Barrerie, la Thoérie, la maison à Guillemer, Chênedon, Gondoubart.

Au moment des recensements, les parcelles étaient identifiées au nom du propriétaire, et quand j'étais petit, je me baladais dans les champs et je voyais des petits panneaux sur lesquels il était marqué Guilloy, Guilloy, Guilloy et j'étais fier comme si c'était à moi !

Je n'ai jamais été très chasseur, mais à cette époque-là, j'aimais la chasse, sans doute parce que j'étais avec mon grand-père, excellent chasseur lui-même, et qui a essayé de m'initier. Il m'a offert un fusil, m'a fait passer le permis, et puis il avait des chiens. Son chenil (pour trois ou quatre chiens) était près de l'église, dans une petite cabane qui a été restaurée et qui est aujourd'hui chez Éric Dubourdieu. Elle est face au portail, bien visible depuis la rue.

Tableau de chasse de la famille Guilloy

Mon grand-père chassait avec des copains fermiers, dont il était très proche. On partait sur ses terres, qui me paraissaient immense avec mes yeux d'enfants. Généralement, les tableaux de chasse étaient conséquents, et on devait revenir dans la matinée pour déposer faisans, perdreaux, lièvres et lapins, mais jamais de gros gibier.
Quand, au retour de la chasse, on en manquait un peu, on passait au Pont-Placeau, en sortant du bourg vers Saint-Laurent-en-Gâtines, car on était sûr qu'il y avait toujours quelque perdrix ou un lapin. On appelait cet endroit le « garde-manger ».

À ma première ouverture, tout tombait, c'était la chance de l'innocence. Les amis de mon grand-père me regardent avec admiration en disant que j'étais son digne héritier. La deuxième fois, à part la pluie, rien n'est tombé. Mais j'étais avec de vrais chasseurs, respectueux. Jamais mon grand-père n'aurait tiré un oiseau branché, ou un chevreuil apeuré.

Le garage Berny

Pendant mon enfance, j'ai connu à Monthodon deux boulangeries, l'une du côté de chez Stéphane Rondeau, sur la route de Montoire sur le Loir, était la boutique de Monsieur Harrault, qui faisait un très bon pain. Aujourd'hui, elle est remplacée par un artisan qui travaille très bien. L'autre, à la sortie du village sur la route des Hermites, à côté de l'ancienne salle des fêtes-coiffeur (on lit encore l'inscription « Bal » au linteau de la porte) était la boulangerie Berny, de la famille Berny, qui avait aussi un garage (aujourd'hui tenu par Thierry Martineau) et les machines agricoles en bas du motocross.

À côté de la mairie, près de l'ancienne poste, un autre magnifique commerce, celui de Madame Beaudeux, charcutière, réputée à 100 km à la ronde. J'ai des souvenirs extraordinaires de sa gentillesse, elle nous donnait des bonbons, et avait le crayon sur l'oreille pour faire ses comptes. On mangeait du jambon gris, pas rose comme aujourd'hui, des boudins de folie, des rillettes hors-pair, c'était une charcuterie extraordinaire.

Une des deux épiceries était tenue par la maman de Gilles Barrault, le Spar, au coin de la rue du Commerce, et en remontant la rue, à l'emplacement du café, Madame Renou tenait l'épicerie Egé. Son magasin était assez peu ordonné, il était complété d'un hôtel de quatre ou cinq chambres, et d'un café-tabac-baby-foot.

En face de chez André Breton, il y avait un coiffeur-café-menuisier. Il en reste une maisonnette et un beau tilleul.

Les artisans étaient plutôt à Authon, et il y avait beaucoup d'agriculteurs à Monthodon. Actuellement, il reste Monsieur Désiré à la Chrétiennerie, et quelques autres.

Le village a perdu beaucoup de son animation, mais la bonne nouvelle est de voir s'installer beaucoup de jeunes. L'entreprise Guillon reste la grosse locomotive du village.

— INFOS ÉCOLE

UNE PÉRIODE SCOLAIRE PRINTANIÈRE BIEN PARTICULIÈRE

Tout le monde s'est adapté au travail à distance, enseignantes, enfants et parents qui ont été de très bons partenaires dans cette aventure.

Ils ont aidé à faire vivre à leurs enfants des moments à la maison qui les ont faits grandir, sourire et qui resteront de bons souvenirs (j'espère !)

Cf page EVENEMENTS

Pendant le confinement , un défi sportif a été organisé par l'USEP 37. Il était proposé à l'ensemble des écoles du département. Les 5 écoles les plus participatives étaient récompensées d'un chèque de 150 euros dans le but d'acheter du matériel sportif pour l'école.

Comme enfants et parents de l'école de Monthodon se sont vraiment investis dans ce projet, l'école a été classée parmi celles qui ont compté le plus de participants, si bien que nous avons été récompensés. Lors de l'assemblée générale de l'USEP37, au mois de septembre 2020, des représentants enfants de l'école, accompagnés de maîtresse Audrey sont allés à Tours et ont reçu le lot avec beaucoup de fierté !

BRAVO A TOUS !!!

LE RETOUR À L'ÉCOLE AU MOIS DE MAI

Il a fallu continuer les adaptations, notamment interdire l'école aux parents, aménager les salles de classe...

Mais nous avons tenu à terminer l'année presque traditionnellement avec un petit moment festif : un danseur est venu faire une animation au sein de l'école. Les enfants ont découvert des instruments traditionnels de l'Amérique du Sud et ont pu danser.

Cet après-midi s'est terminé par la traditionnelle remise de livres, offerts par la Municipalité de Monthodon. Et l'APE a tenu à remercier enseignants et ATSEM pour l'investissement auprès de tous les élèves.

Une année scolaire très particulière où les nombreux échanges virtuels ont permis de développer des relations humaines sincères (entre enseignants, parents, enfants, élus).

Merci à tous pour la confiance que vous avez eue à l'égard de l'équipe éducative.

La directrice

Séverine Isambert

L'Association des Parents d'Elèves (APE) du RPI Monthodon - Les Hermites

Toujours dans la bonne humeur et la convivialité une équipe de parents bénévoles participe activement à l'animation de nos écoles pour soutenir les activités scolaires des enfants du RPI Monthodon - Les Hermites. L'association des parents d'élèves s'engage à créer des instants conviviaux et festifs pour tous, au profit des enfants des villages.

Bilan 2019-2020

Malgré une fin d'année complexe, et grâce à votre participation lors des différentes actions (Fête de Noël, opération jus de pommes, vente de chocolats) l'APE a pu soutenir les projets des écoles. Les enfants ont ainsi pu se rendre à quelques manifestations en début d'année et bénéficier d'un moment de convivialité pour clôturer l'année : spectacles musicaux pour l'école de Monthodon et remise de cadeaux souvenirs pour les CM2.

Projets 2020-2021

Cette année s'annonce encore particulière, néanmoins l'APE a des projets pour vous, alors à vos agendas !

Septembre 2020 : Opération Jus de pommes : Plus de 2 tonnes de pomme ont été transformées en 1276 litres de jus de pommes.
Les enfants ont réalisé les étiquettes et tout a été vendu !

Novembre-décembre 2020 : Vente de chocolats de Noël : l'occasion de déguster et d'offrir des chocolats.

Avril- Mai 2021 : Opération Ferraille : un classique ! Venez déposer vos encombrants « Ferraille » dans la benne prévue à cet effet.

Vendredi 2 juillet : Fête de l'école à Monthodon : Nous serons là pour vous régaler, et animer cette soirée autour des différents spectacles des enfants.

Tout parent souhaitant faire partie de l'aventure, est le bienvenu, et ce sans engagement !
Chacun a sa place dans notre association au gré de ses envies et de ses disponibilités.

Vous pouvez nous suivre sur APE MONTHODON-LES HERMITES qui sert aussi de boite à idées, vous pouvez aussi nous contacter à l'adresse
apemonthodon.leshermites@gmail.com
alors n'hésitez pas, nous avons besoin de votre aide et de votre soutien.

Samantha

Marie

Nicolas

Céline

Hervé

Vanessa

Vérane

Aude

Jérémie

Morgan

Sandrine

Kévin

Mathilde

Didier

— INFOS SÉNIORS

ASSOCIATION « LA BELLE ÉPOQUE »

Rien de nouveau, mais juste quelques lignes pour dire que nous sommes toujours là, résistants aux aléas du temps !!!!!!!!!

À cause de la situation sanitaire actuelle, nous n'avons pas pu nous réunir comme nous le faisons d'habitude. Nous espérons pouvoir reprendre nos activités rapidement.

En attendant, nous sommes toujours prêts à accueillir de nouveaux adeptes.

A bientôt.

Contacts : **Mme Ferrand Jocelyne** 02 47 56 27 16 (présidente)
Mme Bouvet Micheline 02 47 56 27 51 (trésorière)

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ACPG - CATM

Président : Michel Désiré - **Vice Président et Secrétaire :** Armel Deslis

Cette année notre association a eu la tristesse de perdre son secrétaire. Lionel Bellanger nous a quitté le 31 mars. Vu l'état sanitaire, nous n'avons pas pu l'accompagner à ses obsèques. Un hommage lui a été rendu entre camarades, en gardant de lui de bons souvenirs, nous le remercions d'avoir assumé cette tâche, fidèle et dévoué pour l'organisation de nos manifestations.

Adieu et Merci Lionel.

Un nouveau secrétaire a été élu. Armel a accepté ce poste et je le remercie.

2020 a été une mauvaise année, vu l'état sanitaire aucune manifestation n'a eu lieu ; pour l'avenir rien n'est prévu, espérons que 2021 soit plus joyeux.

Le 25 octobre, notre camarade Claude Lahoreau nous a quitté également. Fidèle et dévoué nous gardons de lui de bons souvenirs.

Michel Désiré.

Cérémonie du 8 mai

Cérémonie du 11 novembre

— INFOS NATURE

L'ARBORETUM DE LA PETITE LOITERIE

L'arboretum en quelques chiffres :

- Près de 2000 espèces et variétés d'arbres et arbustes,
- 12 hectares de prairies, zones humides et plantations,
- 8,5 hectares de bois,
- 2 km de haies champêtres et bandes boisées,
- 1 étang, 7 mares,
- Ouvert plus de 20 fois tout au long de l'année, au moins une fois par mois.

L'agenda de nos visites et animations est consultable sur le site internet, **www.lapetiteloiterie.fr**

Du fait du confinement au printemps dernier, le public n'a pas pu profiter des floraisons printanières, particulièrement belles en 2020. Aurons-nous plus de chance en 2021 ? Par ailleurs, on a l'habitude de visiter les jardins aux beaux jours, mais savez-vous que l'arboretum propose des animations tout au long de l'année, y compris quand les arbres n'ont plus de feuilles ? Elles ont lieu le dernier samedi du mois (l'avant-dernier en décembre), à 15h00, et durent 3h00. Bien sûr, les thèmes sont adaptés à la saison !

Et savez-vous qu'il existe plusieurs façons de visiter l'arboretum ?

- les **visites guidées,** organisées aux beaux jours, durent deux heures et sont idéales pour une première découverte du lieu. La promenade permet d'apprécier la très grande diversité des arbres et arbustes plantés (plus de 2000 variétés). Le parcours, qui chemine à travers l'ensemble des 12 hectares de l'arboretum, est adapté à chaque fois aux événements décoratifs de la saison. Mais il n'est pas rare que, pour répondre à une question de l'un des participants, on fasse un petit détour pour saluer un arbre ou un arbuste précis... Les commentaires portent sur la reconnaissance des plantes ligneuses, leurs intérêts décoratifs et utilitaires, les techniques de plantation et d'entretien...
- les **animations,** qui durent trois heures et ont lieu le dernier samedi du mois tout au long de l'année, sont organisées autour d'un thème adapté à la saison. Elles proposent de découvrir les arbres et arbustes sous un angle différent à chaque fois, ainsi que les différentes techniques pour les choisir, les planter, les entretenir. Il est aussi possible d'étudier des essences particulières, à la demande des participants. Un document synthétique traitant du thème de l'animation est remis à chacun.
- les **animations nature** proposent de découvrir la faune et la flore sauvages, en particulier dans les mares et zones humides, afin d'apprendre à mieux les apprécier et à les protéger. Ces animations, qui durent 2h00, ont parfois lieu en nocturne.
- les **formations** s'adressent surtout à un public de professionnels et étudiants, mais elles peuvent être mises en place pour des amateurs éclairés. Elles portent sur des thèmes variés, et s'appuient à chaque fois sur les potentialités pédagogiques de l'arboretum.

En dehors de ces activités programmées, qui sont annoncées dans la presse locale ou spécialisée, par France Bleue, sur notre site internet ainsi que sur celui de la mairie, l'arboretum est accessible toute l'année pour des groupes sur rendez-vous. N'hésitez pas à nous contacter !

02 47 29 61 64 - www.lapetiteloiterie.fr

En automne

Visite guidée

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA BRENNE

Procédure d'enquête publique et suivi de la qualité des eaux - Novembre 2020

Alors que nous espérions débuter des travaux en rivière cet automne dans le cadre du nouveau contrat territorial signé sur la période 2020-2022, les contraintes sanitaires ont retardé les procédures administratives qui s'achèveront en cette fin d'année 2020. A ce titre, la phase d'enquête publique, visant à déclarer d'intérêt général les opérations prévues, vient de se terminer. Nous espérons ainsi obtenir un arrêté préfectoral en début d'année 2021, nous permettant de mettre en place les opérations pour les prochaines années.

Concernant le volet « pollutions diffuses », un certaine nombre d'actions de cette année ont également été reportées ou annulées, d'autres ont pu se poursuivre ou se maintenir cet automne.

Par ailleurs, nous avons poursuivi les suivis de la qualité d'eau en lien avec nos partenaires (Conseils Départementaux du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire, Agence de l'Eau Loire-Bretagne) en intégrant cette année des analyses sur certaines sources de rivières pour pouvoir mesurer les apports en nitrates et pesticides dans la durée et par infiltration dans les sols liés aux pratiques agricoles.

A partir des graphiques ci-dessous, nous avons une présentation des données de concentrations en nitrates et pesticides mesurées en 2019 sur l'amont du bassin versant de la Brenne.

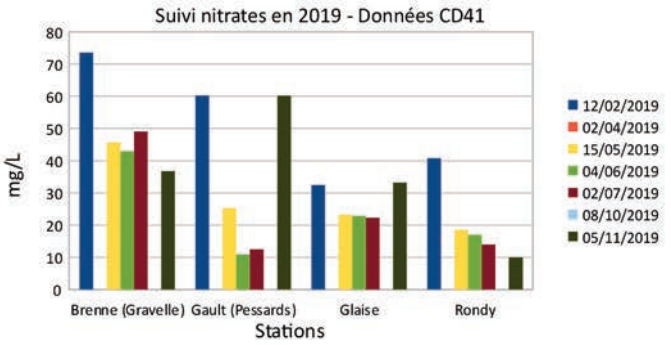

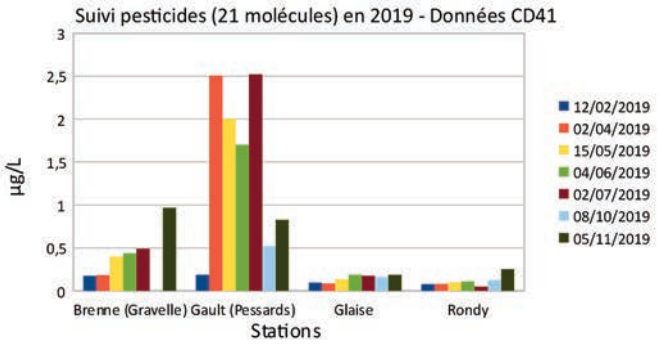

Pour les nitrates, la norme étant fixée à 50mg/L, on note des valeurs élevées, supérieures à 2018 (valeurs de février et novembre) aussi bien sur la Brenne amont (73.6mg/L en février) et sur le Gault amont (60.3 et 60.2 mg/L en février et novembre). Ces valeurs sont à comparer à celles du Rondy et de la Glaise qui peuvent servir de « référence » sur le secteur avec toutefois des valeurs hivernales fortes respectivement de 40.8 et 32.5 mg/L. On notera sur le Gault amont des valeurs estivales très faibles en grande partie dues à des écoulements quasiment nuls sur cette partie de rivière dans un contexte de sécheresse prononcée. Cette vérité ne s'applique d'ailleurs pas à la Brenne amont pour des débits très faibles également…

Pour les pesticides, la norme étant fixée à 0,5µg/L pour le total des molécules (sur 21 molécules recherchées par le Conseil Départemental du Loir-et-Cher), on observe des pics cumulés supérieurs aux observations de 2016 et 2017 sur le Gault avec 4 analyses dont le total est supérieur à 1,5 µg/L, les 2.5 µg/L étant dépassés en avril et juillet. Cette constatation ne se retrouve pas pour la Brenne amont avec une valeur qui approche 1 µg/L sur cette année 2019. Pour la première fois depuis le début de ce suivi, on observe cette distinction relativement importante entre les 2 têtes de cours d'eau. Pour « référence », nous noterons que la Glaise et le Rondy présentent des valeurs de cumul de concentrations en pesticides de l'ordre de 0.1 µg/L, le maximum observé étant de 0.25 µg/L sur le Rondy en novembre.

Les techniciens de rivière restent à votre disposition pour répondre à vos interrogations sur tous les sujets liés aux rivières et zones humides notamment sur les pratiques d'entretien.

Fabien LANGUILLE et Pierre MESNIER, Techniciens de rivière - 02.47.55.81.67 - syndicat.brenne@wanadoo.fr

Cuivré des marais, papillon remarquable observé à Neuillé-le-Lierre

— INFOS BOUGER ET S'ENGAGER

LES AMIS DU SENTIER

L'association des Amis du Sentier est de nouveau active depuis 2014, toutes les personnes sont les bienvenues même celles n'habitant pas au Sentier.
Son objectif est de favoriser les échanges et les rencontres entre les personnes. Notre but est de partager des moments agréables lors de sorties, de repas, d'échanges de plantes, de livres…

Cette année, nous avons organisé plusieurs après- midi jeux autour de goûters partagés. Des ateliers de méditation les 2èmes samedis de chaque mois, un stage de fabrication de « savon maison »,des stages de qi-gong.

Les stages ont eu tellement de succès que depuis septembre dernier Christophe Damange propose un cours tous les mardis à 20h00.

Le mardi se tient également un cours de yoga à 18h30 et des après-midi jeux pour seniors de 14h00 à 18h00.

L'association réalise également des chantiers participatifs pour préserver et entretenir notre patrimoine rural : nettoyage du lavoir du Sentier, nettoyage des chemins de randonnées, fleurissement et entretien des chicanes au Sentier et aux abords de la salle Eva Paris, fabrication de tables, chaises et tréteaux pour la salle associative.

Le contexte sanitaire si particulier cette année ne nous permet pas de nous projeter dans de nouvelles idées mais nous espérons pouvoir le faire d'ici quelques semaines ou mois...

Pour plus d'informations ou se tenir informé de notre actualité, veuillez nous retrouver sur le Facebook *des amis : le Sentier Monthodon* ou sur notre adresse mail : les amisdusentier@gmail.com.

LES SAPEURS POMPIERS DE MONTHODON

Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas…

En effet l'année 2020, a été marquée par la crise sanitaire ce qui a engendrée une nouvelle adaptation concernant la partie opérationnelle de notre centre. Je tiens à féliciter par cette occasion la disponibilité et l'adaptation de chacune et chacun des Sapeurs-Pompiers de Monthodon. Merci à vous pour votre engagement au quotidien.

En ce qui concerne l'effectif, nous avons recruté Emile Viviane au 1er juillet 2020 ainsi que Cédric Blanchard. Ce qui porte notre effectif à 13 SPV (6 femmes et 7 hommes).

Concernant l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Monthodon nous disons au revoir à notre Président d'Amicale DOUET Jason. Nous tenons à le remercier pour son investissement et nous lui souhaitons tous bonne route.

J'ai donc la joie de reprendre son poste pour cette année qui, en raison de la situation sanitaire, ne se déroulera pas comme les années précédente.

L'année 2020, si particulière pour nous tous. Concernant l'amicale nous n'avons pas pu organiser la fête de l'Ascension.

Nous ne pourrons pas offrir de vin d'honneur pour la cérémonie de Sainte-Barbe et Sainte-Cécile et notre traditionnel bal ne pourra avoir lieu.

Concernant la fête au village prévue le 13 Mai 2021, nous nous tenons prêt pour qu'elle puisse avoir lieu si la situation sanitaire s'arrange d'ici là.

Je tiens à remercier l'ensemble de l'effectif, les conjoints, ainsi que les Anciens Sapeurs-Pompiers de Monthodon, pour leurs disponibilités lors de ces manifestations.

Toute l'équipe vous remercie de l'accueil que vous nous réservez lors de la présentation des calendriers et vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.

La Cheffe de Centre
Caporale Déborah Rossin

La présidente de l'amicale
Caporale Aurélie Jouanneau

GAILLARDE SPORTIVE DE MONTHODON

Après 2 années de montées successives en division supérieure, la Gaillarde a disputé l'an dernier le championnat de 2ème division de district.

Le niveau était bien sûr élevé mais après une période d'adaptation, les choses ont évolué dans le bon sens. Et puis brutalement, un arrêt provoqué par le coronavirus est venu arrêter le championnat…

En fin de saison dernière, certains joueurs sont partis vers d'autres clubs et de nouveaux joueurs nous ont rejoint.

La nouvelle saison a redémarré le 15 septembre. Elle n'a pas très bien débuté car pour nos 4 premiers matchs, nous avons fait 3 défaites et un match nul. Puis le deuxième confinement est arrivé.

La reprise viendra, et il faudra se remettre à l'ouvrage afin de redresser la situation.

Notre entraîneur est Samuel Drouault. Il garde notre confiance, c'est un bon meneur d'hommes et il fait un travail remarquable. Quand il n'est pas là, c'est Wilfried Moutault qui assure le remplacement.

La G.S.M. compte actuellement 18 licenciés.

Composition du bureau :

Président : Vervin Jacki
1er Vice-président : Moutault Steffen
2eme Vice-président : Vervin Julien
Trésorier : Moutault Wilfried
Secrétaire : Martin Charlotte
Membres actifs : Breton Eric, Pichard Vincent, Drouault Samuel.
Eric Breton signe sa 30ème saison au club !

La société organise chaque année 2 tournois de pétanque, un tournoi de foot et une soirée dansante.

Nous remercions la municipalité pour son aide et son soutien, ainsi que nos fidèles supporters (sans eux, nous ne sommes rien), nos dévoués sponsors : Ets Guillon, Ets Berny et AKTP, et tous ceux qui viennent nous voir jouer le dimanche à 15h00, merci à eux.

Nous souhaitons à tous et à toutes une très bonne année 2021, et nos vœux les plus sincères.

L'UNION MUSICALE DE MONTHODON

Comme bien d'autres sociétés avec les restrictions sanitaires, nous n'avons pu nous rencontrer depuis le mois de février.

Nous sommes frustrés de n'avoir ni répété ni assumé nos sorties habituelles.

Depuis quelques années notre harmonie vieillissante a eu le plaisir de voir de nouveaux éléments intégrer nos rangs, c'est pourquoi nous sommes toujours en quête de nouvelles recrues. Si vous vous sentez l'âme d'un musicien ou d'une musicienne, n'hésitez pas à venir nous rencontrer, vous serez les bienvenus.

Dans l'attente de jours meilleurs.

G. BARRAULT

LE SAVIEZ-VOUS ?

SUR LA ROUTES DES HERMITES : QUI NE S'EST PAS INTERROGÉ SUR L'EXISTENCE DE CETTE GROSSE BOULE ?

Il s'agit du radar aérien situé sur la commune de Monthodon. Il permet la surveillance de la circulation aérienne puis le guidage des avions qui atterrissent sur l'aéroport de Tours Parçay. Le radar émet des suites d'impulsions d'ondes électromagnétiques représentant des messages d'interrogation. Les avions les décodent et émettent d'autres impulsions représentant les réponses.

Le mot RADAR vient de l'anglais (Radio Detection And Ranging) que l'on peut traduire par « détection et estimation de la distance par ondes radio ».

Le radar est né de l'idée de repérer un objet à distance par la télédétection. Les années 20 et 30 verront plusieurs découvertes en électronique rendant possible le développement d'un système opérationnel, juste à temps pour la Seconde guerre Mondiale. Le radar a joué un rôle crucial dans le conflit, et a probablement eu une contribution plus importante pour la victoire des Alliés que la bombe atomique.

L'expérience acquise pendant le conflit par un grand nombre de chercheurs a permis d'élargir l'utilisation du radar à d'autres domaines que militaire. On le retrouve directement ou indirectement aujourd'hui dans l'aviation civile, le contrôle maritime, la détection météorologique, les détecteurs de vitesse de nos routes et même la médecine.

LES LIEUX-DITS DE MONTHODON :

L'étymologie des lieux-dits provient de divers domaines. En voici quelques-uns :

La Cave : cava (chemin creux)
La Tertinière : tertre (monceau de terre, motte)
Gondoubart : gondole (abaissement du sol en forme de bateau)
La Caillière : amas de cailloux dans les champs
Les Godeaux : chemins boueux
La Rougeolière : terrain de couleur rouge
La Ferrouarderie : terrain planté de fourrage
La Jourdinière : lande d'ajoncs
Le Rouchou : les roseaux
La Bussonière : buis
Le Hallier : forêt claire à aspect de taillis

Cette évocation de quelques lieux-dits reste toutefois très approximative et incomplète.
Nous serions heureux de découvrir des informations supplémentaires dont vous êtes surement détenteurs !

La suite dans le prochain bulletin !

Commune de Monthodon

1 rue du 8 Mai - 37110 MONTHODON - Tél. 02 47 29 56 05 - E-mail : contact@monthodon.fr

Directeur de la Publication : Caroline DOARÉ

Comité de Rédaction : DOARÉ Caroline - LANDREAU Tiphaine - BLANCHARD Marie
VAULET Marie-Bélisandre - DESLIS Corentin - LAUGIS Frédéric

Conception et Réalisation : Idéo Point Com - Tél. 02 47 52 24 28 - Château-Renault

Remerciements aux annonceurs

Ce bulletin municipal est financé par les encarts publicitaires des annonceurs.
Nous les remercions pour leur participation.

CARRELAGES
FAÏENCES
ISOLATION
PLACO
REVÊTEMENTS
PARQUETS

E.I.R.L. PRO-POSE

Olivier GALÉANNE – 06 47 85 06 96

Garantie décennale

Bureau : Le Teils - 37110 Monthodon

galeanneolivier@gmail.com

VERNAT
Travaux Publics
Groupe VERNAT
AGENCE TOURAINE-BERRY

Partenaire pour un avenir durable

37600 LOCHES

02 47 59 64 16

accueil@vernattp-gv.com

NATURE ELAGAGE 37

Devis Gratuit

Matthieu MARTIN

Elagage
Abattage
Démontage d'arbres
Taille de haies
Débroussaillage
Destruction d'insectes
Prévention tempête
Intervention toutes hauteurs
Dessouchage

06 60 66 26 47

mh0935@orange.fr

FAUCHAGE D'ACCÔTEMENTS ROUTIERS
ÉLAGAGE AVEC LAMIER (SCIES)
DÉBROUSSAILLAGE

ETA
NAVARRE
EMMANUEL

TARIFS ET DEVIS
SUR DEMANDE

LES BOUQUETS
41310 AMBLOY

Port. 06 88 18 41 51
e.navarre41@gmail.com

AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
Agréé GPL / 4x4 - Hybride / Électrique
OUVERT 6 JOURS / 7
lundi à vendredi 8h/12h - 14h/18h / samedi de 8h/13h
Des contrôles de qualité au meilleur prix !!
Agrément n°S037F129
4 place du Général de Gaulle - À côté du magasin LIDL
CHÂTEAU-RENAULT - 02 47 50 57 70
MONTOIRE-sur-le LOIR - 02 54 86 60 60

Viatec
Maître d'Œuvre
Bureau d'études
Voirie et Réseaux Divers
58 av. Gérard Yvon - 41100 Vendôme

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE GROSLERON

Organisation complète d'Obsèques
Contrats Obsèques
Chambre Funéraire

Tél. 02 47 29 53 61
Fax. 02 47 56 05 28
E-mail : pfgrosleron@orange.fr
37110 CHÂTEAU-RENAULT
www.pompesfunebresgrosleron.fr

NOTRE SAVOIR-FAIRE
AU SERVICE DES PARTICULIERS

COLAS
Agence de Tours
2 Rue de la Plaine
37390 METTRAY
0 805 210 805 Service & appel gratuits

OPTIQUE S. LOQUET
Krys
Tiers payant Mutuelles
2ème paire offerte*
ESPACE DE VENTE
PLUS GRAND
Tél. 02 47 56 26 11
* voir conditions en magasin
33 Place Jean Jaurès - CHÂTEAU-RENAULT

tout à dom services
Services à Domicile
Château-Renault - Crotelles - Saunay...
DEVIS GRATUIT

MÉNAGE / REPASSAGE
AIDE AUX SENIORS
GARDE D'ENFANTS
ENTRETIEN DE JARDIN
50% de réduction ou crédit d'impôts
tout à dom RECRUTE
02 47 76 15 42
www.toutadomservices.com
Services à la personne

©Janvier 2021 - Création & Réalisation IDEO POINT COM - Château-Renault - 02 47 52 24 28 - www.ideopoint.com